

CREATION D'UN NOUVEAU DIFFUSEUR DEPUIS L'AIRE DE SERVICES DES « JARDINS DE VILLANDRY » - A85

Commune DRUYE (37)

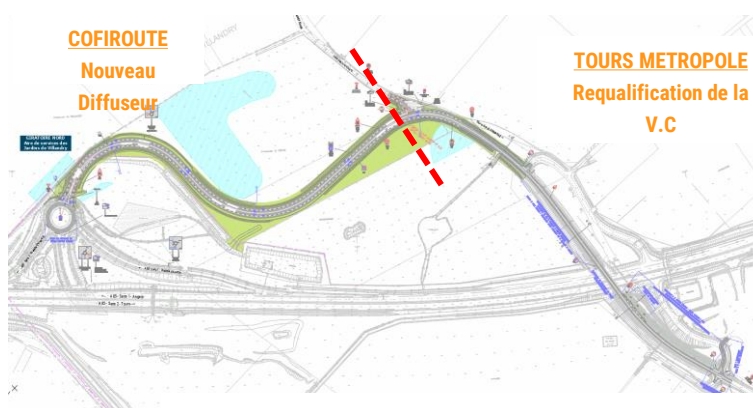
ANNEE	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRE
Étude : 2019-20 Travaux : 2020-21	Aménagement d'un nouveau diffuseur depuis le giratoire Nord de l'aire de service des « Jardins de Villandry » - Autoroute A85 Terrassement – VRD : Coût total des travaux : 1 500 000,00 € HT	COFIROUTE (Nouveau Diffuseur A85) / TOURS METROPOLES (Requalification de la VC)	ADEPE

CONTEXTE : Après une première étude de faisabilité technique, l'Etat demande à Cofiroute de réaliser les études et travaux d'un nouveau diffuseur depuis l'aire de service des jardins de Villandry, sur la commune de Druye (37).

Une Décision Ministérielle de septembre 2019, approuve les dispositions prises dans le dossier de demande de principe d'aménagement du diffuseur de Druye (37).

Un Arrêté préfectoral de mise à l'enquête publique a été pris en octobre 2019. L'enquête publique expose en un seul document les trois projets impactant la commune de DRUYE,

Ce projet porte d'une part sur la création d'un relais-vmc «PRIMAGAZ», d'autre part sur la création d'un nouveau diffuseur autoroutier par «COFIROUTE» desservant le relais-vmc à partir de l'A85 et sur la mise en compatibilité du PLU de DRUYE. Le projet de diffuseur, suivant l'article R122-2 du code de l'environnement, a été soumis à examen au cas par cas. L'arrêté d'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement a été signé en septembre 2020. Les bases d'études du projet de diffuseur et ses caractéristiques géométriques ont été déterminées dans ce sens.



LE PROJET : Le nouveau diffuseur sur la commune de Druye (37) répond aux besoins suivants ; le désenclavement des riverains, la limitation de la circulation des poids lourds (PL) sur les voies communales (VCn°6) et l'accès direct pour les P.L. et véhicules légers (VL) de la nouvelle plateforme vmc de Primagaz vers l'autoroute A85. La particularité du projet est qu'il y a deux maîtres d'ouvrages :

- COFIROUTE, pour la construction du nouveau diffuseur depuis l'aire de service jusqu'à la VC n°6,
- TOURS METROPOLES, pour la requalification de la VC6 depuis le nouveau diffuseur jusqu'à l'accès de la plateforme vmc « PRIMAGAZ ».

Les études et travaux ont été menés simultanément.

Le projet concerne la création d'une voie bidirectionnelle 1x2 voies, destinée à effectuer la liaison progressive entre la desserte locale et l'autoroute A85. Il s'agit d'un barreau d'accès/sortie nouveau, d'environ 700 ml de long, connectant la voirie locale au giratoire nord de l'échangeur type lunette de l'aire de services des « Jardins de Villandry ».

Les études et travaux comprennent ; La conception et le tracé de la nouvelle, le dimensionnement de la chaussée selon le trafic retenu, la gestion des eaux pluviales projet et du bassin versant naturel (contexte de zone humide), la gestion de la signalisation et des équipements de sécurité, la mise en place des mesures compensatoires liées à l'environnement, etc...

Le projet de Tours Métropoles comprend la création du carrefour de raccordement du nouveau diffuseur sur la VC6 et le recalibrage du gabarit de la VC n°6. La V.C. franchit l'A85 par un passage supérieur. Le gabarit circulaire sur l'ouvrage est de 5.50m. Ce gabarit fait que deux poids-lourds se croisent difficilement sur l'ouvrage. Une aire de refuge a été créée au Sud permet de sécuriser les croisements aux abords de l'ouvrage.



LES MISSIONS : AVP – PRO – ACT – VISA – DET – AOP – DOE BIM*

*DOE BIM : Réalisation d'un DOE numérique Full BIM des travaux qui intègre les éléments suivants :

- Plan de mise en œuvre BIM,
- Plateforme d'échange des pièces du dossier : DOE, récolement et des autres documents nécessaires à l'exploitation,
- Maquettes numériques 3D.